

Le développement local

UNE RESPONSABILITÉ À PARTAGER

La volonté et la pratique de prise en charge par des collectivités locales de leur propre développement économique, social et culturel ne datent pas de hier. Il y a cent ans, quand les petits cultivateurs de Lévis se voyaient refuser l'accès à du crédit par les grandes banques, dont les sièges sociaux étaient tous situés sur la rue St-Jacques à Montréal, ils décidèrent de créer leur propre outil collectif qui est devenu la première caisse populaire. Quand, dans les années 30, les cultivateurs ont dû faire face à des difficultés importantes, c'est par des regroupements en coopérative qu'ils ont développé leurs entreprises et qu'ils ont pu contribuer grandement à la survie et au développement de leurs collectivités locales et régionales. Quand, dans les années 70, les résidents des trois villages du Témiscouata se sont fait dire qu'il fallait fermer leurs villages par le BAEQ, c'est par le développement local et plus particulièrement par la mise en place d'entreprises collectives supportées par le milieu qu'ils ont pu résister à des décisions technocratiques désastreuses pour leur communauté.

Quand ont été créées, il y a 18 ans déjà, les premières corporations de développement économique communautaire à Montréal, nous savions aussi que le développement

de notre milieu devait, pour réussir, être non seulement le fruit des efforts des entrepreneurs individuels, prêts à prendre des risques pour développer leur entreprise mais également le fruit des initiatives collectives qui cherchaient à répondre aux besoins du milieu et prêts à en partager les bénéfices collectivement.

Aujourd'hui, nous sommes en mesure de constater que l'économie sociale est en train de prendre la place qui lui revient, comme partie intégrante du développement économique, social et culturel de nos milieux. Le développement local ne peut pas être réduit à une seule stratégie, un seul moyen, un seul outil de développement. Il ne peut pas être porté non plus par une seule catégorie de joueurs — que ce soit des entreprises privées, des élus municipaux, le gouvernement central, ou des acteurs sociaux. Un développement équilibré, qui contribue réellement à améliorer la qualité de vie de nos populations, doit traverser toutes les cloisons et être l'affaire de tout le monde.

Bien sûr, ce n'est pas toujours facile. Ça exige des efforts de tout le monde pour être à l'écoute de la réalité de l'un et l'autre, pour rester calme et positif malgré les chocs de cultures qui sont parfois difficiles



Extrait du discours prononcé par Nancy Neamtan lors de la clôture des Journées du développement économique local, le 25 mai dernier.

à vivre. Mais dans les collectivités à travers le Québec, de plus en plus de gens sont convaincus que ça vaut la peine. De plus en plus d'élus municipaux comprennent le potentiel du développement des ressourceries pour l'amélioration de la qualité environnementale de leur milieu. De plus en plus de communautés comprennent que leurs médias communautaires locaux sont devenus un des seuls moyens efficaces pour rendre compte des questions locales; que les entreprises d'aide domestique permettent à des personnes âgées de rester plus longtemps chez elles, là où leur qualité de vie est la meilleure; que les petites initiatives récréotouristiques portées par les associations peuvent faire toute la différence entre l'oubli et la découverte de leur collectivité par des touristes québécois et étrangers, enfin que l'apport des organismes communautaires à leur milieu est essentiel pour le bien être et le développement des populations locales.

Ce cahier d'information de quatre pages traitant du développement de l'économie sociale au Québec est édité conjointement sous l'entière et seule responsabilité des trois organisations suivantes:



Le Chantier de l'économie sociale est une organisation autonome et permanente visant la promotion et le développement de l'économie sociale. Le Chantier est une corporation à but non lucratif regroupant les grands mouvements sociaux, les acteurs du développement local et les promoteurs d'entreprises d'économie sociale.



Le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) est un fonds de capital de risque à but non lucratif qui a pour mission de rendre accessible un financement adapté à la réalité des entreprises d'économie sociale. Il vise à soutenir l'essor des entreprises collectives par l'injection de capital de connivence servant de levier financier pour la réalisation de leurs projets.

Les bureaux de ces trois organisations sont situés à Montréal. On peut les contacter aux numéros de téléphone suivants:

Chantier: (514) 899-9916
CSMO: (514) 259-7714
RISQ: (514) 281-2355

Ligne sans frais commune pour les trois organismes: 1-888-251-3255



Le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ÉSAC), organisme à but non lucratif, vise à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies de développement et de formation à l'intention de la main-d'œuvre et des entreprises et organismes du secteur, en favorisant et en consolidant la concertation et le partenariat sur une base sectorielle. Le CSMO est financé par Emploi-Québec.

Production de ce cahier: Gaétan Beaudet, Pascale Pourrain, Jean Robitaille et Élise Tessier.

Graphisme: Composition Fleur de Lysée.

Ce cahier d'information est publié six fois par année et inséré à 100 000 exemplaires dans chaque édition du magazine *Recto Verso*. Les coûts d'achat de cet espace sont assumés par ces trois organisations et leurs commanditaires.

FONDATION
CSN POUR LA COOPÉRATION
ET L'EMPLOI

**La Caisse d'économie
Desjardins des Travailleuses
et Travailleurs (Québec)**